



Site n°154 – Bassin Avenir Bosgouet (J1)

Présentation :

Superficie : 6 025 m²

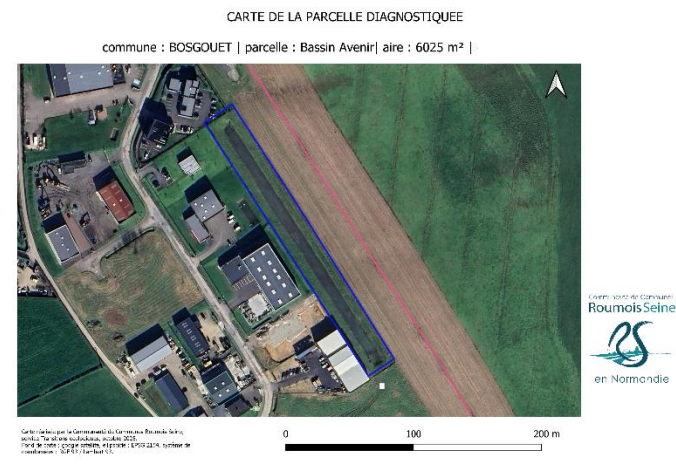
Adresse : 1 Rue de l'Avenir 27310 Bosgouet

Parcelle(s) cadastrale(s) : C0186

Propriétaire et gestionnaire : Communauté de Communes Roumois Seine

Vue aérienne du site

Photo du site



Equipements :

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Clôture : grillage soudé | Portail : métal (grillagé) |
| Etat de la clôture : bon | Hauteur de la clôture : 1.8 m |
| Eau : non | Electricité : non |

Gestion :

Fauche

Gestion par fauche autorisée : Oui

Nombre de fauches autorisées : 2

Périodes de fauche autorisées : mai à octobre (selon conditions météo)

Pâturage

Gestion par pâturage autorisée : Oui

Période de pâturage : mars à octobre, soit 8 mois

Type(s) d'animaux autorisé(s) : ovins, caprins

Chargement moyen annuel maximal : 0,3 UGB/ha/an

Quantité d'animaux autorisée (exemple) :

- 87 jours / an (3 mois) pour 5 moutons ou 5 chèvres
- 44 jours / an (1 mois et demi) pour 10 moutons ou 10 chèvres

Contraintes – Remarques sur le site :

Zone refuge suffisante.

Ombrage non suffisant en cas de forte chaleur (haie basse des deux côtés en long de la parcelle) : abri à prévoir.

Abreuvement à prévoir.

Accès praticable et sécurisé via sortie rond-point coupée.

Fond bassin souvent en eau sur une moitié et spongieux sur l'autre > prévoir une race résistante au piétin si du pâturage a lieu en période fraîche.